

premiers jours de l'an et l'affaire de M. le duc de Fitz-james (Le chanoine écrit "fils de James", c'est la traduction) dont vous avez entendu parler (¹), l'occupaient tellement qu'il a été invisible pendant près de trois semaines ainsi que les autres ministres. Il m'avait fait marquer qu'il voulait m'entendre avant mon départ. Enfin j'y fus avec M. Montgolfier que j'y menai et nous partions sur-le-champ pour Londres. Le détail de tout ce qui s'est passé depuis notre arrivée serait trop long. La Cour n'a pas voulu nous donner le règlement que nous sollicitons ; elle ne l'a pas même pu par les mêmes raisons de l'année dernière qui subsistent encore aujourd'hui. Les troubles du royaume ne sont pas assez calmés pour qu'elle fasse rien en faveur de la catholicité romaine ; mais on nous a dit positivement et on a répondu que nous pouvions aller notre train, qu'on fermerait les yeux sur l'épiscopat, et qu'on ne nous inquiéterait en aucune manière sur l'exercice de notre religion, pourvu que nous nous comportions avec prudence. En conséquence, nous avons écrit à Paris, afin qu'on fasse la poursuite des Bulles. Le Nonce du Pape, qui est à Paris, attendait notre réponse d'ici. J'espère que tout ira bien et que vous aurez M. Montgolfier en septembre. J'espère aussi, messieurs et chers confrères, que vous entrerez dans ses vues ; elles sont pures, bonnes et les plus avantageuses pour le bien.

" La religion catholique s'exerce ici très librement : on dit la messe publiquement, non seulement chez les ambassadeurs qui ont presque tous des églises, mais ailleurs. Même dans la cité, on en chante, on prêche, on confesse, on y donne la communion en public. La populace même le sait, et l'entend sans rien dire. A

(¹) Dans le cours de chicanes des Parlements avec le Gouvernement royal, il voulut forcer le Parlement de Toulouse d'enregistrer un édit du Roi, mais les magistrats le firent appréhender et mettre en prison.